



Communiqué de presse

Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales (PRCCE)

Une initiative du gouvernement de la République du Congo,
Soutenue par le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE)

Ateliers de restitution à Pointe – Noire et à Brazzaville de l'étude relative à la cartographie de la filière avicole au Congo respectivement le 24 janvier 2015 et le 11 février 2015



Les PME constituent la base du tissu économique de la République du Congo et participent de manière significative à la croissance économique, à la création d'emplois et à la distribution des revenus. Toutefois, leur contribution reste en deçà de leurs potentialités. Comme dans la plupart des pays africains, les PME congolaises sont confrontées à un problème de compétitivité.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement de la République du Congo a initié le Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales (PRCCE) afin d'améliorer la compétitivité de l'économie congolaise par la diversification du tissu entrepreneurial et l'amélioration de l'environnement dans lequel évolue le secteur privé.

Le PRCCE contribue à l'atteinte globale des objectifs du Plan National de Développement (PND) du Congo 2012 – 2016 et particulièrement du Document de Stratégie pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté (DSCERP) 2012 - 2016.

Le 11 juin 2013, l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (FED) au Congo, la Délégation de l'Union Européenne (DUE) et le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE) ont signé officiellement le lancement des phases 2 et 3 du PRCCE, financé sur le 10^{ème} FED et dont le CDE est l'agence technique d'exécution.

Le PRCCE dans sa composante « appui au développement durable des Petites et Moyennes Entreprises (PME) » a organisé deux ateliers de restitution relatifs à l'étude de la cartographie de la filière avicole au Congo, animés par le consultant national Yvon NTIETIE, à Pointe – Noire et à Brazzaville respectivement le 24 janvier 2015 et le 11 février 2015. Ces ateliers ont connu la participation de soixante (70) personnes dont cinq (05) femmes.





Les participants qui sont des professionnels¹ de la filière avicole dans les deux départements, ont été d'abord sensibilisés sur les activités prévues par le PRCCE pour cette année, notamment par la mise en place de deux clusters dans la filière avicole dans les départements de Pointe Noire et de Brazzaville. Par ailleurs, les résultats de l'étude sur la cartographie de la filière avicole a suscité un débat autour des faiblesses et les forces ainsi que des menaces et les opportunités de la filière avicole.

Les ateliers de Pointe Noire et de Brazzaville ont été également des temps forts entre les différents partenaires qui interviennent dans la filière avicole au Congo et qui ont reconnu la rareté de tels événements. Saisissant ainsi cette opportunité qui leur a été offerte par le PRCCE, les participants ont mieux compris les enjeux de la filière avicole du Congo et ont souhaité mettre en place une véritable interprofession capable de défendre les intérêts des acteurs de la filière avicole dans le cadre du dialogue public privé.

¹ Il s'agit des vétérinaires, éleveurs, producteurs d'aliment de bétail, promoteur, zootechniciens, gestionnaires des cliniques vétérinaires et cabinets conseils, anciens managers des unités de production, cadres du ministère de l'élevage, représentants des associations et structures d'appui œuvrant dans la filière avicole. etc.